

# L'Echo des Réserves

Le bulletin de liaison des membres actifs des Commissions de Gestion de l'asbl Réserves Naturelles RNOB - Natagora



La coccinelle à seize points, *Tythaspis sedecimpunctata*, est l'une de nos espèces de coccinelles indigènes.  
Cliché Jeroen Mentens

## Sommaire

### A la recherche...

- |  |     |
|--|-----|
| Les bêtes à bon dieu<br>au pays des réserves | 2-5 |
|--|-----|

### Enquête...

- |   |     |
|---|-----|
| 30 boucs, 20 militaires et<br>12 nids d'oiseau... | 6-7 |
|---|-----|

### Résultats...

- |  |      |
|--|------|
| Retrouver la diversité botanique<br>des prés de Fagne ? Premiers résultats | 8-11 |
|--|------|

### Enquête...

- |   |       |
|---|-------|
| La pie-grièche écorcheur, un oiseau<br>facile à débusquer | 12-15 |
|---|-------|

### Les brèves

15-16

## Ca y est : on l'a, notre feuille de contact !

Depuis des années, notre petite équipe "Conservation" mûrit le projet de développer l'observation naturaliste et le suivi scientifique au sein du réseau de réserves naturelles RNOB. Mais jusqu'à présent ce projet était resté dans l'oeuf, les activités de protection et de gestion absorbant toute notre énergie et notre temps. D'abord essayer de protéger un maximum de milieux naturels de haute valeur biologique, vite entreprendre leur restauration... Le suivi et l'observation, ma foi, ce sera quand on aura un peu plus de temps.

Mais voilà, depuis 2005, les choses évoluent ! L'équipe s'est renforcée et a décidé que désormais, il était temps d'investir davantage dans les activités d'observation et de suivi. Un travail important est entamé depuis peu, en interne, en matière de structuration de l'information (banques de données, cartographie, etc.) et en parallèle de premières initiatives destinées à stimuler l'observation au sein de nos réserves et évaluer nos actions voient le jour. Alors, autant le dire franchement : toute notre équipe est contente et fière de vous présenter ce premier numéro de l'Echo des réserves !!!

Pourtant ce n'est qu'un petit début. Cette année, cette nouvelle feuille de liaison ne paraîtra en effet que deux fois : un numéro pour le printemps, un autre pour la fin de l'automne. Mais pour tout avouer d'emblée, notre idée n'est pas de s'arrêter là. Notre projet à moyen terme, c'est une revue plus régulière et plus complète consacrée aux projets de conservation de la nature menés en Région wallonne, à la gestion, au suivi scientifique et à la promotion des connaissances naturalistes en général.

Dans ce premier numéro vous trouverez un article de synthèse du suivi par carrés permanents réalisé dans quelquesunes de nos réserves de l'Entre Sambre et Meuse mais également trois enquêtes que nous vous proposons de mener durant la saison 2006. Inventaire et initiation à la détermination des coccinelles, comptages des orchidées et recensement de la pie-grièche écorcheur : il y en a pour tous les goûts ! Toutes les données récoltées nous seront très utiles et nous ne manquerons pas, bien sûr, de vous en faire une synthèse ultérieurement.

*Et pour la suite, nous faisons appel à vous ! Dites nous ce que vous pensez de cette feuille de contact. Quelles améliorations y apporter ? Et puis aussi n'hésitez pas à partager vos expériences en nous proposant vos contributions !*

*Excellente saison d'observation et de gestion à tous !*

Joëlle Huysecom

*Pour l'équipe "Conservation"*



Ce premier numéro de l'Echo des Réserves est particulier. Il sera en effet le seul à être imprimé en couleurs, sur papier. Les prochains numéros seront produits sous format PDF et vous seront envoyés par courriel. Ceux qui ne disposent pas d'une connexion internet ne seront bien sûr pas lésés : une version papier, en noir & blanc, leur sera destinée.

# Les bêtes à bon dieu au pays des réserves ...

par Gilles San Martin et Pierrette Nyssen

**La coccinelle à 10 points blancs, *Calvia decemguttata*, est une espèce typiquement sylvicole.** Cliché Gilles San Martin

Les coccinelles, alias bêtes à bon dieu, sont bien connues de tous. Leur nom évoque de sympathiques insectes dodus et bariolés, symboles de la lutte biologique contre les pucerons. Pourtant, elles sont souvent négligées par les naturalistes et la biologie de la plupart des espèces est encore mal connue. Généralement discrètes, elles vivent dans des milieux très particuliers où il faut les chercher attentivement. Sur la trentaine d'espèces vivant en Belgique, la moitié sont rares ou menacées.

Il a récemment été démontré que ces insectes peuvent servir d'excellents bioindicateurs de la gestion et de la qualité des milieux semi-naturels. Alors jetons-nous à l'eau !

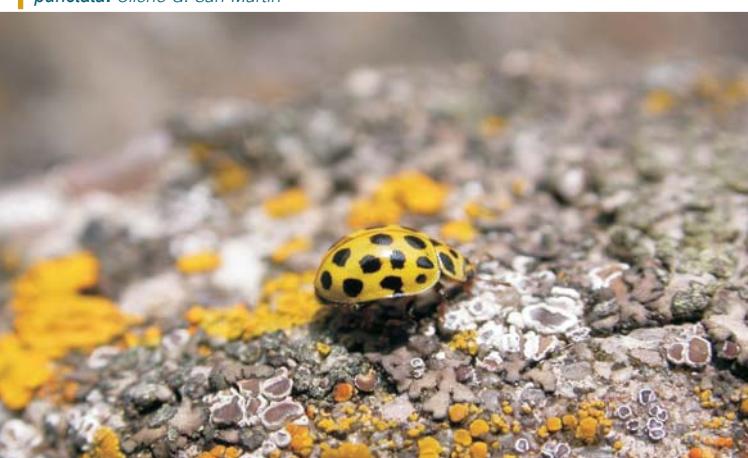
## Chercher des coccinelles ... oui, mais pas n'importe comment !

Lorsqu'on débute dans l'étude d'un groupe d'insectes (quel qu'il soit), on se décourage souvent au début parce qu'on trouve toujours les quelques mêmes espèces banales. Ceci est encore plus vrai avec les coccinelles qui comptent beaucoup moins d'espèces que les papillons par exemple. Il existe deux clés pour garantir le succès :

1°) Savoir comment, quand et surtout où chercher : vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour vous aider.

2°) Persévirer : on ne capture pas plein d'espèces de coccinelles en 5 minutes. Il faut pour cela battre un grand nombre de branches et donner de nombreux coups de filets. Courage ... et surtout bonne chance !

**Une autre coccinelle indigène: la coccinelle à 22 points, *Psyllobora vigintiduopunctata*.** Cliché G. San Martin



Qu'attendons-nous pour attraper filets et parapluies et partir à la conquête des coccinelles dans les réserves amoureusement gérées par certains d'entre nous ? Coup de chance : les coccinelles sont parmi les insectes les plus faciles à déterminer ! La réalisation d'inventaires est donc à la portée de tout gestionnaire de réserve. Pour vous y aider, des outils, des conseils et une aide à la détermination en cas de besoin vous sont proposés ici. Récompense de tous ces efforts : un article dans cette même feuille de contact synthétisera à la fin de l'année les observations des courageux qui se seront jetés à l'eau. Et qui sait, peut-être trouvera-t-on des espèces rares qui demandent une attention particulière, notamment en ce qui concerne la gestion de leur habitat ... mais pour cela, il faut d'abord chercher ! Le printemps est là... C'est à vous de jouer !

## Comment chercher ?



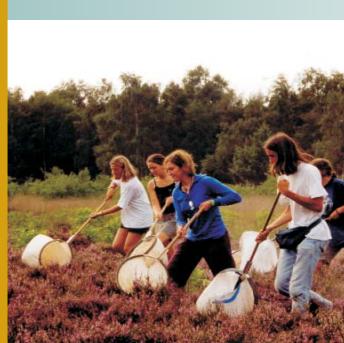
Cliché Jean-Yves Baugnée

**La recherche à vue** est souvent peu rentable, difficile et demande une bonne connaissance de la biologie des espèces mais elle est très respectueuse du milieu et permet une qualité d'observation optimale.



Cliché G. San Martin

**Le parapluie japonais** est un des outils les plus utiles et les plus faciles à construire pour le chercheur de coccinelles : il suffit de tenir un vieux parapluie à l'envers sous une branche d'arbre ou un buisson que l'on frappe ensuite avec un bâton (quelques coups secs par branche suffisent).



Cliché Pierrette Nyssen

**Le filet fauchoir** ressemble fort au filet à papillons classique mais il est beaucoup plus robuste. On passe le filet dans la végétation avec des mouvements assez vifs (comme si on fauchait l'herbe avec une faux), ce qui permet de récupérer les insectes dans la poche. Très utile, il peut même être utilisé pour faucher le feuillage des arbres, mais il est plus difficile à se procurer, l'idéal étant de le construire soi-même.



La coccinelle à sept points, *Coccinella septempunctata*, est une espèce ubiquiste, très courante dans la strate herbacée d'une large gamme d'habitats. Cliché G. San Martin

## Quand chercher ?

Toutes les coccinelles passent l'hiver à l'état adulte. On peut donc les observer toute l'année y compris en hiver. Au début du printemps (avril-mai) les adultes sortant d'hivernation sont très actifs et souvent faciles à observer. Il y a en général un petit creux d'abondance des adultes vers les mois de juin-juillet (on trouve alors essentiellement des larves). En août, on observe généralement un deuxième pic d'adultes. Ils sont souvent plus abondants à cette époque mais également plus dispersés et s'observent parfois en dehors de leur habitat habituel. Ces pics d'abondance varient cependant d'une année à l'autre et d'une espèce à l'autre.

## Où chercher ?

Quelques espèces de coccinelles sont assez généralistes mais la majorité sont plus spécialisées. On a identifié six grands types de milieux où vivent les coccinelles : arbres feuillus (de préférence bien ensoleillés), résineux (pins, épicéas, ...), milieux herbacés secs (et parfois plus mésophiles), milieux humides et enfin, landes à bruyères. Il faut donc attraper le réflexe du chercheur de coccinelles : dès que l'on aperçoit un pin, un épicéa ou une belle lisière feuillue, on court battre toutes les branches accessibles, si une belle friche ou une zone humide se présente on fauche vigoureusement, et aucune bruyère ne doit vous échapper, etc...



La fauche de la végétation à l'aide d'un filet est l'une des méthodes de recherche utilisées.  
Cliché J. Mentens

## Identification

Une clé de détermination, distribuée par le GT Coccinula et également disponible gratuitement auprès de Gaëtan Bottin, permet de déterminer les coccinelles essentiellement sur base de leurs couleurs et des taches (nombre, forme). Cette clé a transformé les coccinelles en un des groupes d'insectes les plus faciles à identifier en Belgique ! Servons-nous en !

Petit bémol tout de même : la très grande variabilité de certaines espèces (qui sont alors reprises à plusieurs endroits dans la clé) rend parfois la détermination plus difficile et peut dérouter le débutant. Et ceci est encore plus vrai depuis l'arrivée en Belgique de la coccinelle asiatique extrêmement variable et qui n'est pas reprise dans la clé ! Un addendum met en évidence les espèces avec lesquelles on pourrait la confondre et les critères permettant de ne pas se tromper.

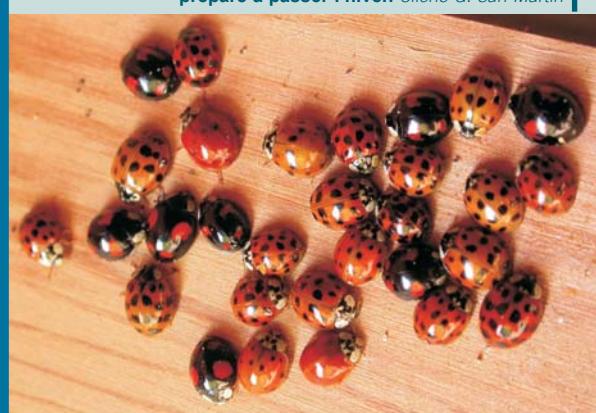
Il faut être particulièrement prudent en ce qui concerne les déterminations surtout si on pense être en présence d'une espèce rare et donc moins probable. Une bonne photo permet de confirmer la détermination dans 99% des cas (n'hésitez pas à nous les envoyer pour confirmation). On peut également récolter un individu (ce qui ne met jamais en péril une population, en tout cas pour les coccinelles).

Enfin, l'atlas des coccinelles de Flandre contient des photos en couleur de pratiquement toutes les espèces. Cet ouvrage peut être très utile pour confirmer une détermination. Il peut être gratuitement téléchargé à l'adresse suivante :  
[http://www.inbo.be/content/page.asp?pid=FAU\\_INS\\_LHB\\_VoorlopigeAtlas](http://www.inbo.be/content/page.asp?pid=FAU_INS_LHB_VoorlopigeAtlas)

## L'invasion asiatique

La coccinelle asiatique, *Harmonia axyridis*, est une espèce invasive arrivée récemment chez nous. Elle peut vivre dans tous les milieux et se répand à grande vitesse en Wallonie. Elle pourrait causer des dommages à la faune indigène et quelques désagréments dans nos maisons ... (pour en savoir plus, visitez le site du GT Coccinula). La présence (ou mieux : l'absence !) de cette espèce est donc particulièrement intéressante à noter.

Un agrégat de coccinelles asiatiques, *Harmonia axyridis*, se prépare à passer l'hiver. Cliché G. San Martin



## Quelques espèces intéressantes à rechercher dans vos réserves ...

Toutes les espèces sont intéressantes y compris les espèces banales (qui ne le resteront peut-être pas éternellement !). Le groupe de travail Coccinula est aussi preneur de toute observation réalisée hors des réserves naturelles.

Voici cependant quelques espèces que nous vous suggérons de rechercher plus particulièrement. Il s'agit d'espèces rares et menacées ou d'espèces moins rares mais dont l'écologie et la répartition sont encore mal connues.

### Dans les landes à bruyères

Les trois espèces des landes (toutes protégées en RW) sont à rechercher : *Exochomus nigromaculatus*, *Chilocorus bipustulatus* (landes sèches), *Coccinella hieroglyphica* (landes sèches et humides).

Il semble que les vieilles callunes soient plus attractives que les jeunes callunes régulièrement fauchées ou broutées. Ces espèces sont souvent présentes en faibles densités et donc difficiles à attraper.

Le pic d'abondance est en août (deuxième génération) mais les adultes sont présents dès le mois de mai. La technique la plus productive pour les attraper est de faucher vigoureusement les callunes avec un filet fauchoir. Les coccinelles se laissent tomber aux moindres vibrations, il faut donc être rapide lorsqu'on fauche. Il est également possible de les rechercher à vue au sommet des tiges de callunes, lors de journées ensoleillées.

La coccinelle à hiéroglyphes,  
*Coccinella hieroglyphica*. Cliché J. Mentens



### Dans les zones humides

**Tourbières :** *Hippodamia septemmaculata* (protégée en RW) est extrêmement rare. Connue seulement de quelques sites de la région d'Elsenborn bien qu'elle fût présente autrefois dans toute la Wallonie (mais elle se cache peut-être encore ailleurs !), elle est à rechercher dans les tourbières au ras du sol, sur les tapis flottants de sphagnes avec du comaret (*Comarum palustre*), du trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), ...

**Zones humides des grandes plaines alluviales (Semois, Sambre, ...)** : *Hippodamia tredecimpunctata* (protégée en RW) est à rechercher dans la végétation herbacée, parfois assez loin d'une zone humide. Son habitat précis est encore mal défini. Elle a été essentiellement trouvée dans des zones humides assez diverses, souvent de haute valeur biologique, dans la vallée de la Semois et de la Sambre : bas-marais alcalins, végétation rivulaire, bords d'étangs, simples pâtures humides à joncs, ...

*Hippodamia septemmaculata*  
Cliché G. San Martin - collections IRSNB



La coccinelle des roseaux, *Anisosticta novemdecimpunctata*, sur une fleur de poplage. Clichés G. San Martin

*Anisosticta novemdecimpunctata* (protégée en RW), la plus commune des 3 espèces des zones humides, est encore assez présente en Lorraine. Partout ailleurs cependant, les populations sont fort isolées et son habitat a fort régressé ces dernières années. Pendant toute la bonne saison, il faut chercher sur les roseaux et autres plantes similaires, le filet fauchoir étant le plus efficace. Au printemps on voit régulièrement les adultes se nourrir de pollen et/ou de nectar sur diverses fleurs (notamment sur le poplage, *Caltha palustris*) et sur divers *Carex*. En hiver, on peut trouver les adultes hivernants en "épluchant" les tiges de roseaux ou de massettes.



### Prés humides à *Lychnis* fleur-de-coucou :



*Subcoccinella 24-punctata*.  
Cliché J.-Y. Baugnée

*Subcoccinella 24-punctata*. Cette espèce phytophage se nourrit habituellement de caryophyllacées dans les milieux ouverts plutôt secs ou frais. Il semble pourtant que des populations existent dans les prés humides, notamment en Fagne, où elle se nourrit probablement de *Lychnis flos-cuculi*. En pré humide, le filet fauchoir est probablement la méthode la plus efficace. On peut cependant chercher à vue sur les plantes hôtes potentielles sur lesquelles on voit des traces de morsure très caractéristiques.

## Dans les pelouses calcaires et autres milieux secs sur calcaires



La petite coccinelle orange,  
*Vibidia duodecimguttata*. Cliché J.-Y. Baugnée

### Sur les pins

*Myrrha 18-guttata* est une espèce méconnue qui semble assez localisée. Elle vit exclusivement sur les pins et semble particulièrement apprécier les endroits chauds et secs comme les pelouses calcaires, les carrières mais aussi les parkings et les zonings industriels !



*Myrrha 18-guttata*  
Cliché J.-Y. Baugnée

*Vibidia duodecimguttata*, jolie coccinelle orange très mal connue et très rare, est présente essentiellement en Calestienne et en Lorraine mais est à rechercher dans les autres régions (Hainaut calcaire, Région de Visé, ...). Elle vit sur les feuillus et semble apprécier particulièrement les aubépines et les noisetiers en

conditions très chaudes et très sèches (aubépines isolées sur versant, rejets de noisetiers). La majorité des observations se sont faites sur des sites calcaires chauds et secs. Elle est souvent présente en très faibles densités : une recherche intense est nécessaire !

## Dans les autres pelouses sèches, pelouses calaminaires, pelouses silicoles, ... (Strate herbacée)

*Platynaspis luteorubra*, très petite espèce (et donc discrète !), rare, très mobile et très thermophile, a des larves qui se nourrissent de pucerons "élevés" par des fourmis du genre *Lasius*. Elle a souvent été trouvée dans des sites très xérothermophiles (sablières, ardoisières, carrières,...) mais aussi parfois dans de "banals" jardins (sur des colonies de pucerons noirs vivant sur des chardons par exemple).

*Subcoccinella 24-punctata*, on en a déjà parlé, est une espèce phytopophage se nourrissant de caryophyllacées (*Silene*, *Lychnis*, *Saponaria*, ...). Il faut la rechercher sur ces plantes soit à vue (chercher notamment les traces de morsures caractéristiques), soit au filet fauchoir. Généralement peu fréquente, elle peut cependant être très abondante dans certains sites (e.a. pelouses calaminaires, sur silène calaminaire).

### Sur la Bryone

*Epilachna argus* est une superbe espèce phytopophage qui se nourrit exclusivement de la Bryone dioïque. Elle est cependant beaucoup moins répandue que sa plante hôte que l'on trouve sur divers talus et fourrés nitrophiles aussi bien en conditions fraîches et ombragées qu'en conditions plus sèches. A priori il semblerait que cette espèce localisée soit plutôt thermophile mais ses préférences écologiques demeurent mal connues. Elle a été trouvée presque exclusivement en Condroz et au nord du Sillon Sambre-et-Meuse. On la recherchera en battant systématiquement sa plante hôte.

## Comment participer ?

**Sur simple demande à Gaëtan Bottin, vous recevez une clé d'identification des coccinelles ainsi que des fiches d'observations à remplir. Renvoyez-lui le plus vite possible (au plus tard en octobre) ces fiches d'observations complétées afin que nous puissions réaliser une synthèse de vos observations d'ici la fin de l'année ... les données hors des réserves sont également les bienvenues !**

**En cas de problème de détermination ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le GT Coccinula : [coccinula@jeunesetnature.be](mailto:coccinula@jeunesetnature.be). Divers documents supplémentaires sur les coccinelles (articles sur la biologie, feuilles de contact, information sur la coccinelle asiatique ...) peuvent être téléchargés sur le site Internet du GT Coccinula. Vous y trouverez également un article général sur la biologie des coccinelles paru dans le premier numéro du magazine Natagora-Couleur Nature.**

**La journée de la coccinelle** (7 mai 2006) est organisée chaque année au mois de mai dans toute la Belgique. Il s'agit d'une bonne entrée en matière si vous voulez en apprendre plus sur ces insectes et vous initier à leur détermination. Rendez-vous donc le 7 mai ! Vous trouverez le programme complet dans l'agenda Natagora (dernière page) ou sur le site du GT Coccinula.

Organisez la journée de la coccinelle en 2007 dans votre réserve !

Pour concrétiser votre apprentissage, nous vous proposons d'organiser un maximum d'excursions dans les réserves Natagora lors de la journée de la coccinelle en mai 2007. Il s'agit d'une bonne occasion pour récolter des données, faire de la sensibilisation et en apprendre plus, ensemble, sur ces insectes. Intéressés ? Contactez rapidement le GT Coccinula, au plus tard en Décembre 2006 pour que nous puissions vous intégrer dans le programme de la journée.



Boîte Postale 91 B-1300 Wavre



## 30 boucs, 20 militaires et 12 nids d'oiseau...

Par Gaëtan Bottin et Jean-Louis Gathoye

L'orchis bouffon, *Orchis morio*.  
Cliché Jean-Louis Gathoye

Qu'elles soient "moucharon", "bouffon", "négligé" ou "de Mai", les orchidées comptent parmi les plus fascinantes espèces du règne végétal... Par leur beauté, mais aussi par leur extrême sensibilité aux changements environnementaux, ces espèces, lorsqu'elles sont présentes, attirent souvent la plus grande attention dans la gestion que nous pratiquons au sein de nos réserves. La totalité des espèces sont d'ailleurs protégées en Région wallonne. Nombreux sont ceux qui organisent déjà des comptages annuels de pieds d'orchidées dans les réserves dont ils s'occupent. Pour ceux-là, mais aussi pour les autres, l'invitation est lancée de renvoyer annuellement les données issues de ces comptages...



### ■ Petit rappel phénologique

L'époque et le nombre de visites vont dépendre des espèces présentes en un site. Un grand nombre d'espèces d'orchidées sont printanières et les belles journées du mois de mai et du mois de juin seront donc idéales pour réaliser ces comptages. En fonction des espèces, plusieurs visites peuvent être nécessaires : les précoces orchis à larges feuilles (*Dactylorhiza majalis*) et orchis mâle (*Orchis mascula*) devront être comptées au mois de mai ; tandis que des espèces

plus tardives comme l'orchis grenouille (*Coeloglossum viride*) ou l'orchis des sphagnes (*Dactylorhiza sphagnicola*) seront recensées en juin. Les épipactis ont généralement une période de floraison plus estivale, tandis que le rarissime spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) est, comme son nom l'indique, une espèce à compter sous la douce lumière de l'été indien. Attention, toutefois, à certaines espèces qui ont une période de floraison relativement courte !



L'orchis singe, *Orchis simia* et  
l'épipactis des marais, *Epipactis palustris*.  
Clichés J.-L. Gathoye

### ■ A quoi sert le suivi des populations d'orchidées ?



Le maintien et le développement de populations d'espèces menacées ou rares sont une des majeures raisons d'être de nos réserves naturelles. La surveillance de ces espèces semble donc essentielle afin d'évaluer si cet objectif est atteint. Les orchidées ne représentent bien entendu qu'une petite part de ces espèces, mais la détection aisée de la plupart des orchidées et leur popularité expliquent pourquoi ces espèces sont les premières pour lesquelles une telle surveillance est proposée dans nos réserves.



La prudence est toutefois de mise quant à l'interprétation des résultats de comptages annuels. En effet, les orchidées ne sont pas seulement sensibles à la gestion pratiquée. Les conditions météorologiques ont une grande influence sur la

L'orchis homme pendu, *Orchis anthropophora* et  
l'ophrys bourdon, *Ophrys fuciflora*.  
Clichés J.-L. Gathoye

floraison de ces espèces. Les fortes variations de l'abondance des floraisons sont normales chez ces espèces, que l'on qualifie souvent de capricieuses... Des tendances sûres ne peuvent se dégager qu'après une période d'observation relativement longue...

Une vision d'ensemble de l'évolution des populations d'orchidées au sein de nos réserves pourrait nous permettre aussi, au bout de quelques années, d'évaluer de manière plus générale l'impact de la gestion sur certaines espèces rencontrées dans plusieurs sites. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les orchidées ne sont pas le meilleur modèle pour évaluer la gestion. D'autres espèces devront également être suivies...



Orchis mâle, *Orchis mascula*.  
Cliché J.-L. Gathoye

## Une certaine discréction s'impose...

Nous le savons tous, les orchidées n'attirent pas que des naturalistes "innocents" en quête d'un instant d'émerveillement. D'obscurs personnages trouvent leur plaisir dans la cueillette et l'arrachage de ces espèces. On sait pourtant que leur mode de vie et de reproduction rend leur multiplication aléatoire. Il est malaisé de mettre la main sur ces indésirables et, par conséquent, la prudence s'impose quant à la diffusion de la localisation exacte des populations d'orchidées. Les résultats précis de ces enquêtes demeureront donc confidentiels. On ne manquera néanmoins pas de vous en réaliser une synthèse générale...

### A fournir en fin de saison

*Les fiches "orchidées" remplies, à renvoyer de préférence avant fin octobre.*

*Si nécessaire, une carte annexée aux fiches avec la localisation des différentes parcelles dans lesquelles des orchidées ont été comptées (idéalement, ces parcelles devraient coïncider avec des unités où la gestion est homogène).*



Contact (pour le renvoi des fiches, pour obtenir des cartes, ...) :  
Gaëtan Bottin - Natagora  
Rue du Wisconsin, 3 - 5000 Namur  
(gaetan.bottin@natagora.be)  
Tél : 081/830.339  
GSM : 0494/81.45.54 - Fax : 081/830.571)



La platanthère des montagnes, *Platanthera chlorantha*. Cliché J.-L. Gathoye

L'orchis des sphagnes, *Dactylorhiza sphagnicola* et la gymnadénie mouche-ron, *Gymnadenia conopsea*. Clichés J.-L. Gathoye



Réserve naturelle des prés de la Wamme.  
Clichés Joëlle Huysecom

## Une nouvelle réserve en Famenne

### Les Brèves

Ce mois de février est née la nouvelle réserve naturelle des **Prés de la Wamme** (Marche-en-Famenne). Ce nouveau site de 13 hectares d'un seul tenant a en effet été acquis en vente publique. On y trouve une vaste prairie humide, une mégaphorbiaie et une belle aulnaie située en bordure de rivière. Le site est actuellement surtout connu pour son intérêt ornithologique (martin-pêcheur, cincle plongeur, pie-grièche écorcheur, bécassines et pipits spioncelles en période hivernale). Pour le reste, tout est à découvrir, la Commission de gestion de Famenne se consacrera donc cette année à l'inventaire détaillé des richesses biologiques de ces nouveaux terrains.



# Retrouver la diversité botanique des prés de Fagne ?

## Premiers résultats



La réserve naturelle de Lombicth. Cliché Alain Paquet

Par Gaëtan Bottin

Avec la collaboration des conservateurs des réserves concernées, Alain Bouchat, Marc Lambert, Arnaud Laudelout, Alain Paquet et Quentin Smits, ainsi que de Jean-Louis Gathoye.

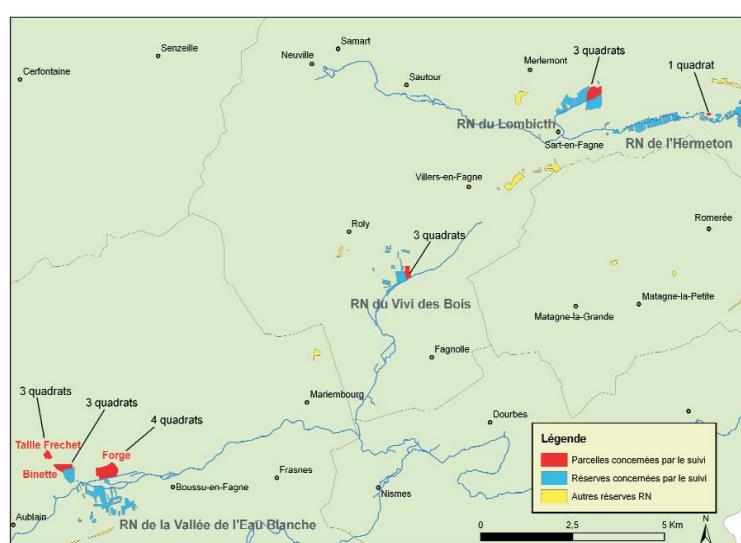
Hermeton, Eau Blanche, Vivi des Bois, Lombicth... Ces noms évoquent quelques-unes des réserves de l'association situées en Fagne, des réserves notamment herbagères constituées de plusieurs dizaines d'hectares de prairies fauchées et/ou pâturées. Loin s'en faut, toutes les parcelles de ces réserves n'étaient pas au moment de leur acquisition des prairies semi-naturelles aux communautés végétales riches et diversifiées. De nombreuses parcelles avaient déjà perdu de leur présumée diversité botanique originelle, n'ayant pas été épargnées par les drainages, les amendements réguliers et l'implantation d'espèces fourragères à haut rendement. En protégeant et gérant ces sites, on espérait toutefois retrouver progressivement des communautés végétales typiques des prés maigres de Fagne. Dix-sept quadrats permanents installés en 1996 dans six prairies ont été visités pour la deuxième fois en 2005, soit neuf ans après leur établissement. Une opportunité nous est donc offerte d'évaluer l'évolution suivie par la végétation et d'en tirer peut-être quelques enseignements quant à la gestion de ces milieux...

### ■ La richesse spécifique comme premier indicateur

En comparant le nombre d'espèces d'un même quadrat entre 1996 et 2005, on obtient une indication de l'évolution de la richesse spécifique de la parcelle. Cette dernière semble avoir globalement augmenté dans 4 des 6 prairies : les 3 prairies de la réserve de l'Eau Blanche et la prairie du Lombicth. L'augmentation du nombre d'espèces atteint ou dépasse les 35% pour au moins un quadrat dans chacune de ces prairies. Ce premier indicateur semble donc montrer une évolution favorable de ces parcelles.

Les prairies des réserves du Vivi des Bois et de l'Hermeton semblent rencontrer la situation inverse des autres parcelles, avec une diminution - localement importante - de leur richesse spécifique. Le nombre d'espèces par quadrat peut localement y chuter de 35% ou plus par rapport à la situation de 1996.

Mais voyons un peu plus en détail ce que nous apprend l'évolution de la végétation de ces prairies...



Les dix-sept quadrats se répartissent entre six parcelles localisées dans quatre réserves naturelles différentes.



Réserve naturelle de Vivi des bois. La parcelle dans laquelle ont été réalisés les relevés.

Cliché Arnaud Laudelout

En 9 ans, aucune parcelle n'a atteint cet objectif sur l'entièreté de sa surface. Localement, toutefois, on se rapproche de ce type de formation dans les parcelles de la Taille Frechet (Eau Blanche) et du Lombicth. Ces deux parcelles, ainsi que dans une moindre mesure les parcelles de la Binette et de la Forge (Eau Blanche), évoluerait donc dans la direction escomptée. D'ailleurs, plusieurs espèces typiques des prairies maigres progressent ou apparaissent dans les quadrats de ces parcelles : les laîches des lièvres, printanière, glauque et bleuâtre, la luzule champêtre, le rhinanthe à petites fleurs (voir encart ci à côté), le trèfle intermédiaire, la potentille anglaise...

Notons ici que la prairie du Lombicth a un historique de gestion tout à fait particulier, puisque, après trois ans de fauche tardive avec exportation, la parcelle a été gérée par un pâturage extensif à l'aide d'un troupeau de bovins de la race Galloway (voir encart ci dessous).

Le résultat au niveau de l'évolution botanique de la parcelle est très positif. Etant donné que cette parcelle a connu à la fois une gestion par fauche et par pâturage, il est difficile de différencier les effets de ces deux techniques de gestion. Il semblerait toutefois que le pâturage extensif, tel qu'il a été pratiqué au Lombicth, soit plutôt favorable au développement d'une prairie maigre et diversifiée, sans qu'un effet précis du pâturage ne puisse être mis en évidence.

La fauche tardive (au plus tôt au 15/07) avec exportation a été l'option de gestion privilégiée. C'est ainsi que partout où la fauche a été pratiquée chaque année entre 1996 et 2005 (prairies de la réserve de l'Eau Blanche, parcelle du Vivi des Bois) on observe une régression parfois importante d'espèces typiquement liées au pâturage, comme le ray-grass commun ou la renoncule rampante. L'objectif de la fauche est néanmoins plus "ambitieux", puisqu'il s'agit de progressivement réduire la fertilité du sol grâce à l'exportation annuelle des matériaux fauchés, et, de là, de rétablir des prés de plus en plus maigres et diversifiés.

*Le rhinanthe (ce qui signifie fleur en forme de nez), ou plus précisément les rhinanthes - il y a trois espèces en Wallonie -, sont des excellentes indicatrices des prairies maigres.*

*Hémiparasites, ces trois espèces tirent une partie de leur énergie en prélevant de la sève brute dans les racines d'autres plantes (généralement des graminées) par l'intermédiaire de "sucoirs". On parle dans ce cas d'hémiparasitisme, car les rhinanthes, aussi appelés cocristes, sont également capables de produire des aliments organiques grâce à leur chlorophylle. L'espèce la plus courante, le rhinanthe à petites fleurs (*Rhinanthus minor*), est apparue dans quatre quadrats de la réserve de l'Eau Blanche. La présence de cette espèce annuelle pourrait être un excellent signe : en effet, en parasitant certaines graminées compétitives, le rhinanthe pourrait accélérer le processus de restauration de prairies diversifiées...*



Le rhinanthe à petites fleurs, *Rhinanthus minor*.  
Cliché Quentin Smits



Le troupeau de Galloways dans la réserve naturelle de Lombicth.  
Cliché A. Paquet

*Les Galloways du Lombicth, ce sont actuellement trois vaches, un taureau et un bœuf... La race, originaire des basses terres (landes et îles) du sud-ouest de l'Ecosse, est assez bien résistante à l'humidité, aux conditions climatiques rigoureuses, aux maladies et parasitoses, ainsi qu'à une nourriture maigre et fibreuse... Le pâturage au Lombicth est extensif (charge autour de 0,35 UGB/ha/an) et permanent (12 mois sur 12). Ainsi, les vaches vêlent toutes seules entre avril et juin. Les 3 veaux sont enlevés en septembre, ce qui entraîne l'exportation annuelle de quelques kilos de matière ! Après quelques séances épiques de rodéo, le troupeau est maintenant sous la responsabilité d'un fermier qui gère les bêtes selon un contrat de prêt à usage. Il profite de la production des veaux et est responsable de la gestion du troupeau... L'expérience de pâturage au Lombicth est concluante et la volonté est d'étendre le pâturage à d'autres zones de la réserve, ce, bien entendu, en fonction des objectifs de conservation...*

Parmi les parcelles annuellement fauchées, la parcelle du Vivi des Bois suit une toute autre évolution, qui doit être qualifiée de défavorable d'un point de vue botanique : perte de diversité, avec régression des espèces des prés de fauche et des prés maigres. L'évolution est contraire à celle qui pouvait être attendue de cette parcelle. Quelles sont les explications possibles pour expliquer que la végétation de cette parcelle se banalise ?

## Le dilemme des zones-refuges

En effet, dans la plupart des cas, une zone (dont la surface relative varie selon les cas) est annuellement laissée non fauchée au sein d'un pré de fauche. Un des quadrats de la Binette (Eau Blanche) était localisé dans une zone non fauchée en 2004, c'est-à-dire l'année précédent le relevé. Dans l'analyse des résultats, ce dernier quadrat a d'ailleurs été mis en évidence pour son évolution relativement défavorable (perte de diversité avec régression d'espèces intéressantes) par rapport aux autres quadrats de la même parcelle. Le fait que ce quadrat soit localisé dans une zone-refuge de l'année précédente pourrait expliquer cette évolution. Dans une zone-refuge, il n'y a aucune exportation de matière végétale. La végétation de l'année meurt donc sur place. Cette matière organique peut alors se minéraliser partiellement sous forme d'éléments nutritifs disponibles l'année suivante. D'autre part, l'accumulation de litière dans une zone non fauchée peut être un frein à la germination de certaines espèces. Ces facteurs pourraient donc expliquer la diminution de la richesse spécifique dans ce quadrat ainsi que la régression des espèces des prés maigres et des espèces typiques des prés fauchés. Cette évolution n'est

La première hypothèse serait l'existence d'une source externe d'éléments nutritifs qui empêcherait la fertilité du sol de la parcelle de diminuer. Cette source externe pourrait être des écoulements d'amendements épandus sur une ou plusieurs parcelles adjacentes et exploitées de manière relativement intensive. Une seconde hypothèse pourrait être liée à la gestion des zones-refuges.

d'ailleurs pas sans rappeler celle des quadrats localisés au Vivi. Le maintien d'importantes zones-refuges non fauchées plusieurs années consécutives pourrait expliquer l'évolution défavorable, au niveau botanique, de cette parcelle.

A partir des quelques observations réalisées dans le cadre de ce suivi, une réflexion sur la gestion des zones-refuges mériteraient d'être réalisée. L'objectif des zones-refuges est de maintenir des surfaces où peuvent se maintenir les floraisons et les populations animales. Ainsi, des zones-refuges d'une surface suffisante sont extrêmement importantes afin de maintenir l'habitat du râle des genêts, une des espèces dont la protection est également un des objectifs de gestion des réserves herbagères de Fagne.

Par ailleurs, pour remplir leur objectif vis-à-vis de certaines espèces dont le cycle de développement s'étale sur plus d'un an, les zones-refuges devraient idéalement être maintenues plusieurs années consécutives au même endroit. D'un autre côté, les quelques résultats de ce suivi semblent indiquer que des zones-refuges pourraient freiner la restauration d'une végétation intéressante. D'autres observations semblent même indiquer que, dans des prairies botaniquement diversifiées, le maintien de zones-refuges aurait un impact direct négatif sur certaines populations d'espèces végétales.

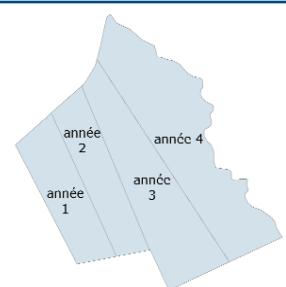
C'est dans ce cadre qu'intervient la question primordiale de la définition des objectifs. Ce n'est qu'en fonction de ces objectifs que des choix pertinents pourront être réalisés par rapport à la surface relative des zones-refuges, à leur localisation au sein d'une parcelle et à la fréquence de rotation dans leur gestion. Parfois, ces objectifs seront clairement dans un sens donné : ainsi, dans une prairie extrêmement riche botaniquement, on voudra probablement minimiser la surface de zones-refuges et les localiser dans des zones moins intéres-

Dans une des prairies de la réserve de l'Eau Blanche, les objectifs sont :

- de maintenir l'intérêt botanique de la partie la plus intéressante de la parcelle (partie nord-est), et notamment la population d'orchidées ;
- de restaurer progressivement une végétation de pré maigre dans le reste de la parcelle ;
- de maintenir, en parallèle, des populations animales et, notamment, invertébrées.

En fonction de ces objectifs, un plan de fauche (Carte 1) a été dessiné, qui prévoit le maintien en zone-refuge de 25%

Sur chaque partie de parcelle, est indiquée l'année (les années) de la rotation au cours de laquelle (lesquelles) cette partie n'est pas fauchée.



Carte 1

santes botaniquement. Ailleurs, c'est vers un compromis que les choix de gestion se porteront. L'encart ci-dessus présente le cas concret d'une des prairies de la réserve naturelle de l'Eau Blanche.

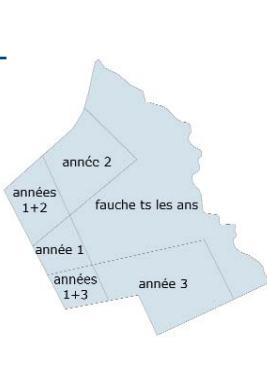
Entre 1996 et 2005, une espèce typique des prés de fauche humides oligotrophes, la scorsonière des prés, est apparue dans le quadrat situé dans la parcelle de la réserve de l'Hermeton. Cette espèce retient l'attention, car il s'agit d'une espèce protégée et relativement rare. Sa présence dans une parcelle qui semble évoluer vers une filipendulaie est assez surprenante, étant donné qu'il s'agit d'une espèce typique des prés maigres régulièrement fauchés (Colling et al., 2002). Le relevé réalisé en 1996 dans le quadrat de cette parcelle nous apprend qu'il s'agissait à ce moment d'une prairie présentant déjà des caractéristiques des prés maigres semi-natu-



La réserve naturelle de l'Eau Blanche.  
Cliché Q. Smits

On l'a vu, la végétation de certaines parcelles se rapproche progressivement des communautés végétales des prés maigres typiques de Fagne. Malgré tout, l'évolution constatée pourrait être considérée comme relativement lente. La diminution de la fertilité du sol, qui est l'enjeu principal de ce processus de restauration, est par nature un phénomène qui demande du temps. Deux pistes, déjà mises en place localement, méritent d'être explorées pour accélérer le processus. Par ailleurs, ces deux pistes pourraient apporter une solution à un autre phénomène observé dans plusieurs parcelles, à savoir l'augmentation de la dominance du vulpin des prés - graminée très compétitive au sein des prairies humides.

*de la surface. Ces zones-refuges changent de place annuellement, suivant une rotation de 4 ans. Cette rotation devait permettre de remplir les objectifs "botaniques" de la gestion de la parcelle. En 2004, une évaluation a permis de proposer de modifier le planning de fauche. En effet, il a été constaté que les orchidées régressaient lorsqu'on ne fauchait pas la zone où elles étaient présentes. Un nouveau plan de fauche (Carte 2) est proposé à l'agriculteur depuis 2005. Avec ce plan, la zone botaniquement la plus riche est fauchée annuellement. Ce plan prévoit également des zones non fauchées pendant deux années consécutives, ce qui est favorable à certaines espèces animales.*



Carte 2

Premièrement, la gestion du regain, par pâturage ou par fauche, permet de réaliser une exportation de matière végétale supplémentaire et participe à la diminution de la fertilité du sol. Il ne faut pas négliger néanmoins les apports d'éléments nutritifs que peuvent constituer les excréments des animaux pâturent ce regain. Une fauche du regain ne présente évidemment pas ce désavantage. Le pâturage d'arrière-saison présenterait toutefois plusieurs avantages : d'une part, il permettrait de limiter certaines espèces particulièrement compétitives, comme le fromental ; d'autre part, par le piétinement, le bétail créerait des espaces disponibles au sein du pré de

fauche pour la germination de nouvelles plantules. Le suivi réalisé ici ne permet cependant pas de tirer des conclusions claires sur la gestion du regain.

D'autre part, pour certaines parcelles où la fertilité du sol serait très élevée, une option pourrait être d'y pratiquer une fauche plus précoce suivie d'une deuxième - voire d'une troisième - fauche au cours de la saison, afin d'exporter annuellement un maximum de matière. Un tel système, si mis en place, mériterait d'être poursuivi pendant plusieurs années. Une fois la fertilité du sol diminuée, on reviendrait vers des pratiques plus traditionnelles de fauche tardive.

## ■ L'abandon des prés humides

La parcelle de la réserve de l'Hermeton semble évoluer de façon tout à fait particulière : la reine-des-prés s'y est développé de manière importante, alors que de nombreuses autres espèces des prés de fauche ont disparu. Cette parcelle est incluse dans un groupe de parcelles qui étaient normalement gérées par une fauche annuelle avec exportation. Toutefois, suite à des problèmes avec l'agriculteur en convention pour la fauche de cette parcelle, le fauchage n'a probablement plus été réalisé entre

2001 et 2005. Cette absence de gestion explique l'évolution de la parcelle vers une prairie abandonnée où les hautes herbes compétitives, comme la reine-des-prés, gagnent du terrain au détriment de la diversité botanique originelle. L'évolution rapide de cette prairie humide de relativement oligotrophe suite à l'absence de gestion pendant quelques années consécutives plaide pour que ces milieux de plus en plus rares fassent l'objet d'une gestion davantage suivie.



**La scorzonère, *Scorzonera humilis*.**  
Cliché Serge Rouxhet

## ■ Conclusion

Le suivi de ces dix-sept quadrats donne de bonnes indications de l'évolution de quelques prairies des réserves naturelles de Fagne. Aussi bien la fauche annuelle avec

exportation que le pâturage extensif semblent avoir suscité une évolution positive, d'un point de vue botanique, des prairies fauchées de la réserve de l'Eau Blanche et de la prairie fauchée puis pâturée de la réserve du Lombich. Une réflexion intéressante s'engage sur le choix des modalités de gestion, et notamment sur les zones-refuges au sein des prés de fauche. Des études complémentaires (analyses de sol, suivi de zones-refuges, ...), mais aussi le suivi réalisé dans d'autres sites et dans d'autres régions, permettront utilement de poursuivre cette réflexion et d'affiner petit à petit les recommandations de gestion...

Un rapport complet du suivi décrit ci-dessus est disponible sur demande auprès de Gaëtan Bottin (gaetan.bottin@natagora.be  
Tél : 081/830.339 - GSM : 0494/81.45.54).

**rels de Fagne. La scorzonère est peut-être apparue ou se serait développée dans la parcelle grâce à la gestion par fauche tardive et exportatrice pratiquée entre 1996 et 2001. Pour les espèces vivaces comme la scorzonère, il existe souvent un délai entre la détérioration des conditions environnementales et le déclin de l'espèce. L'évolution observée dans la parcelle de l'Hermeton aurait principalement un effet sur le recrutement de nouvelles plantules de l'espèce, les adultes étant relativement résistants. On parle dans ce cas "d'inertie biologique" (Colling et al., 2002). Pour confirmer cette hypothèse dans le cas de la parcelle de l'Hermeton, une analyse de la population de l'espèce visant à évaluer sa structure démographique serait intéressante.**

Référence : Colling, G., Matthies, D. et Reckinger, C. (2002). Population structure and establishment of the threatened long-lived perennial *Scorzonera humilis* in relation to environment. *Journal of Applied Ecology*, 39, 310-320.

# La pie-grièche écorcheur, un oiseau facile à débusquer

Par Nicolas Titeux et Jean-Yves Paquet

Habitat typique de la pie-grièche écorcheur  
en Région wallonne. Cliché Nicolas Titeux

La pie-grièche écorcheur, bonne indicatrice de la qualité de nos milieux agricoles herbagers ? Sans aucun doute ! Parmi nos réserves, nombre sont celles qui sont étroitement intriquées dans des paysages agricoles. L'écorcheur est donc susceptible d'y trouver gîte et couvert... Probablement lié en partie à l'intensification agricole, le déclin de cet oiseau à l'échelle européenne a justifié l'intégration de l'espèce parmi celles visées par le réseau Natura 2000. Nos réserves peuvent donc jouer un rôle dans la protection de l'espèce. En 2006, nous vous invitons à y rechercher l'espèce, à en évaluer l'abondance et le succès reproducteur... A l'occasion de vos sorties dans les réserves ce printemps et cet été, pourquoi ne pas participer à cette enquête, peu coûteuse en temps et en énergie ? Tout en participant à la surveillance générale de l'avifaune développée par AVES et à la mise en place du réseau Natura 2000, les résultats pourraient être intéressants pour initier un suivi de l'espèce et des effets de nos pratiques de gestion...

## Population et distribution

Alors qu'elle occupait l'ensemble de la Wallonie au XIXe siècle, l'espèce a connu un déclin généralisé à partir du début du XXe siècle. Ce déclin s'est accéléré dans les années '60 pour mener les effectifs wallons au plus bas vers 1975 (environ 450 couples). Par la suite, l'écorcheur a rencontré un redressement de ses populations jusque dans les années '90, contrastant ainsi avec la tendance générale observée ailleurs en Europe occidentale.

Actuellement, la population wallonne connaît un léger tassement de ses effectifs et est estimée à 1800-2200 couples. Sa répartition actuelle, d'après les résultats préliminaires de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Wallonie (2001-2005), est limitée aux régions du sud du pays : **Fagne, Famenne, Calestienne, Ardenne et Lorraine**. Ses principaux bastions sont la Famenne et la Lorraine. Les débordements dans le Condroz, dans le Pays de Herve et en région limoneuse sont occasionnels.

Mâle de pie-grièche écorcheur,  
*Lanius collurio*.  
Cliché René Dumoulin



## Ecologie

L'habitat principal de l'espèce en Région wallonne peut être défini comme un complexe serré et diversifié de **milieux semi-ouverts à vocation herbagère** (pâtures et/ou prairies de fauche, principalement), maintenu par des techniques agricoles extensives dites " traditionnelles ", et parsemé d'un **réseau d'éléments ligneux épineux** (aubépine, prunellier, églantier) favorable à l'établissement des nids et compatibles avec les stratégies de chasse de l'espèce.

Le nid est installé préférentiellement dans un large buisson épineux ou un fragment de haie, permettant un accès facile de n'importe quel endroit du territoire. L'abondance et la diversité de ces éléments ligneux semblent être primordiales et permettent à l'espèce de choisir l'endroit le plus adéquat en fonction de la configuration des lieux. La pie-grièche écorcheur

chasse à l'affût à partir de perchoirs de nature diverse, dont la hauteur est comprise entre 1 et 3-4 mètres et dans un rayon de 30-40 mètres autour du nid. La majorité des proies est capturée à même le sol, expliquant l'exigence de l'espèce en matière de hauteur de la strate herbacée. En effet, l'imbrication intime de végétations hautes (prés de fauche en fenaison, prairies temporairement non pâturées, bords de chemins non fauchés...) et rases (pâtures, chemins de campagne, affleurements rocheux,...) permet de maintenir une bonne densité de proies (coléoptères, orthoptères et hyménoptères, principalement) et assure leur détection et leur capture. Enfin, la présence de grands arbres dans ou à proximité du territoire permet au mâle de chanter en évidence lors du retour de migration ainsi que de surveiller le territoire pendant la période de reproduction.

Milieu favorable à l'espèce.  
Cliché N. Titeux



En conclusion, l'habitat de l'espèce est souvent de près ou de loin lié au paysage agricole, mais ne correspond pas à un biotope bien particulier. Ainsi par exemple, l'écorcheur peut aussi bien coloniser les pelouses calcaires embroussaillées que les bordures de prairies humides, pour autant qu'elle y trouve toutes les conditions requises décrites ci-dessus ! Il est par contre utile de signaler que les mises à blanc et les jeunes plantations de forêts résineuses sont fréquemment utilisées, mais de manière temporaire puisque ces milieux évoluent rapidement. Des coupes à blanc récentes au sein des réserves naturelles peuvent donc être utilisées par l'espèce et il ne faut pas les négliger lors des recherches !

La taille moyenne des territoires est de l'ordre de 1,5 ha, mais varie (généralement de 0,5 à 3 ha) en fonction de la configuration locale des habitats et de la densité de l'espèce.

La pie-grièche écorcheur est présente chez nous de mai à août-septembre. Les premiers mâles apparaissent généralement tout début mai et arrivent quelques jours avant les femelles. Les chants et parades passent souvent inaperçus et les appariements se font très rapidement, de manière relati-

vement synchronisée dans une zone donnée. Les nids sont généralement construits dans la seconde moitié du mois de mai. Les pontes sont déposées dès la fin de la construction (1ère quinzaine de juin). Les premières éclosions ont lieu 15 jours plus tard et les jeunes restent 13-15 jours au nid avant de sautiller, puis voleter dans les haies et buissons aux alentours, se faisant nourrir pendant plusieurs semaines par les parents et acquérant progressivement leur indépendance en vue de la migration d'automne. Une seconde nichée est rarissime mais les pontes de remplacement faisant suite à une tentative avortée sont fréquentes, provoquant ainsi un décalage phénologique par rapport à la description présentée ci-dessus.



## Méthodologie d'inventaire-suivi

### Nombre et époque des visites de terrain

Avec un minimum de deux visites bien planifiées au cours de la saison, il est possible de détecter l'espèce et évaluer le succès de la reproduction.

- Une première visite fin mai permet de détecter les manifestations territoriales et les interactions entre mâles et femelles lors de la construction du nid. Dès le début de la ponte et jusqu'à l'éclosion, le couple est généralement assez discret.
- Une deuxième visite début juillet permet d'évaluer la réussite de la reproduction (voir plus loin).

Femelle de pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio*.  
Cliché R. Dumoulin

Ces deux visites sont un strict minimum et constituent le schéma de base pour l'observateur, mais des visites supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires et apportent souvent un complément d'information. En effet, il peut être utile de passer aux alentours du 15-20 juin pour repérer les allées et venues des parents lors du nourrissage au nid. Ainsi, si aucun jeune n'est mené à l'envol par la suite, on sait qu'il y a eu une tentative de nidification avortée. Par ailleurs, dans un tel cas il est parfois nécessaire de repasser fin juillet ... pontes de remplacement obligent !

### Moment de la journée (heures)

L'écorcheur n'est pas spécialement une espèce matinale et il n'est dès lors pas nécessaire de la recenser à l'aube. Des moments sont privilégiés pendant la journée pour la chasse, rendant l'espèce aisément détectable. Généralement, la probabilité de détection est maximale entre 9 et 12h, ou après 16h.

### Contraintes météorologiques

Les journées ensoleillées sont évidemment à privilégier pour la recherche de cet oiseau insectivore, mais le soleil n'est cependant pas le seul facteur à considérer. En effet, les journées venteuses sont à éviter quel que soit l'ensoleillement. Un temps relativement couvert mais calme est même préférable à un temps radieux mais venteux !



### Types de milieux à visiter

La flexibilité de l'espèce quant à la sélection de son habitat de reproduction est telle qu'il est impossible de citer un type de milieu où la chercher. Il faut sans a priori parcourir tous les milieux ouverts à vocation herbagère et présentant un réseau d'éléments ligneux (haies et/ou buissons) ou les récentes ouvertures en forêt. La proximité directe des milieux urbains est fortement évitée par l'écorcheur, sans doute en raison d'un dérangement direct et d'une prédation accrue.

**La pie-grièche écorcheur utilise fréquemment les mises à blanc récentes.**

Cliché Eric Leprince



Paysage de Famenne accueillant pour la pie-grièche écorcheur.  
Cliché N. Titeux

## Méthodologie de terrain pour repérer l'espèce et évaluer le succès de la reproduction

L'objectif de la **1ère visite** (fin mai) est de détecter la présence de l'espèce. La meilleure tactique à adopter sur le terrain, afin de minimiser les éventuels dérangements, est de se poster à un endroit d'où la vue sur le site à prospecter est dégagée. Si aucun individu n'est visible après 15 minutes, il est préférable de se poster à un autre endroit et attendre à nouveau. Plusieurs postes d'observation successifs sont parfois nécessaires pour détecter l'écorcheur dans un site, car les individus peuvent se montrer très discrets en début de période de reproduction s'ils se sentent menacés par un intrus dans leur territoire. Après 3 tentatives pour un même site, il vaut mieux abandonner provisoirement et revenir plus tard pour s'assurer de l'absence réelle de l'espèce. Tous les sites potentiellement favorables dans la réserve doivent être parcourus de la sorte.



Lors de la **2ème visite** (début juillet) visant à évaluer le succès reproducteur, et toujours dans un souci de moindre dérangement, il faut parfois être plus patient et se poster à distance puisqu'on connaît la localisation précise du territoire (1ère visite).



Mâle de pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio*. Clichés N. Titeux

Il est illusoire d'espérer connaître avec exactitude le nombre de jeunes à l'envol, pour la simple et bonne raison que, dès la sortie du nid, les jeunes ne volent pas encore et se dispersent rapidement en sautillant d'un buisson ou d'une haie à l'autre à travers le territoire et même plus loin. Les parents se répartissent alors souvent la tâche pour le nourrissage. Il est par contre facile de s'assurer que des jeunes ont bien été menés à l'envol. Il faut dans un premier temps repérer les parents, ce qui est en général rapidement fait quand ils nourrissent. A l'approche des parents, les jeunes crient de manière extrêmement bruyante pour réclamer la becquée, ce qui les trahit auprès de l'observateur averti posté à l'écart.



Juvénile de pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio*.  
Cliché R. Dumoulin

Les adultes s'enfoncent alors dans le buisson et les cris cessent directement : la preuve est là, tout simplement ! Attention, un tel comportement de la part de la femelle en début de saison (mai) n'est pas rare et cela fait partie de la parade...

La visite intermédiaire facultative (fin juin) est destinée à repérer le nourrissage des parents au nid. La méthode à suivre est similaire à celle décrite pour la visite de début juillet. Il est important de se tenir bien à l'écart car si vous êtes trop proche du nid, les parents peuvent rester très longtemps éloignés afin de ne pas dévoiler l'emplacement exact du nid, surtout quelques jours après l'éclosion. Une immobilité anormalement longue des adultes est un signe qui ne trompe pas et doit vous inciter à vous éloigner d'eux, tout en les gardant à l'œil pour repérer l'endroit où ils vont plonger. Cette fois, les cris sont moins bruyants et plus ponctuels : ils commencent dès l'arrivée d'un adulte au nid et cessent dès la becquée distribuée... La simple vision d'un adulte avec la becquée constitue également une preuve suffisante de nidification locale, mais pas de réussite de la reproduction (sortie du nid).

## A fournir en fin de saison...

**Une fiche remplie par visite et par réserve (donc, si une réserve a été visitée trois fois, il faut renvoyer trois fiches, que l'espèce ait été détectée ou non), à renvoyer de préférence avant fin octobre. A chaque fiche sera annexée une carte de la réserve avec la localisation des observations.**

### Contact

(pour le renvoi des fiches, pour obtenir des cartes, ...) : Gaëtan Bottin - Natagora - Rue du Wisconsin, 3  
5000 Namur.

(gaetan.bottin@natagora.be - Tél : 081/830.339 - GSM : 0494/81.45.54 - Fax : 081/830.571)

**Attention : si vous désirez participer à cette enquête dans une réserve dont vous n'êtes pas conservateur, prenez contact soit avec ce dernier, soit avec le président de commission de gestion concerné.**

### Pour en savoir plus

En 1999, un numéro spécial du Bulletin Aves a été consacré aux pies-grièches (volume 36, numéros 1-3). Un exemplaire de ce numéro peut être obtenu sur demande (voir coordonnées ci-dessus). Voir également un article paru quelques années plus tôt (en 1992) sur l'écorcheur en Lorraine belge (volume 29, numéros 3-4).

Enfin, deux bouquins en français et disponibles à la boutique de la Maison Liégeoise de l'Environnement :

Lefranc, N. (1993) Les pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé S.A., Paris.

Lefranc, N. (2004) La pie-grièche écorcheur. Eveil Nature, Approche.

## Les Brèves

Par Gaëtan Bottin, Marie Etienne, Joëlle Huysecom,  
Eric Leprince, Elise Poskin et Vincent Swinnen

### Un permis pour arracher des haies

Et bien oui! Le CWATUP\* prévoit qu'un permis d'urbanisme est requis (art. 84, §1er, 12°) pour défricher ou modifier la végétation des haies et des alignements d'arbres "en ce qu'ils constituent des bandes continues d'arbres ou d'arbustes indigènes, ou des alignements et rangées comptant un minimum de dix arbres avec une distance maximale de 10 mètres entre ceux-ci". L'objectif de cette disposition est d'assurer une certaine protection des végétations non protégées par ailleurs (c'est-à-dire ne tombant pas sous la coupe d'autres dispositions légales) grâce au permis d'urbanisme. Restons conscient cependant que le permis peut être octroyé ou refusé, la commune (autorité compétente en la matière) en reste seule juge.

Fous de la machette et de la tronçonneuse, à bon entendeur... la pie-grièche et ses consœurs veillent au grain !



Une haie arrachée à Hargimont.  
Cliché Q. Smits

\* CWATUP = Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.

### Les mesures agri-environnementales (MAE) au service de nos réserves...

Les MAE constituent un soutien pour la gestion des réserves naturelles par les moyens financiers offerts à l'agriculteur et le renforcement de l'engagement de l'agriculteur dans le respect de la convention de gestion. Deux mesures sont particulièrement intéressantes à mettre en œuvre :

- la prairie naturelle, où l'agriculteur s'engage à faucher ou pâtrer après le 15/06
- la prairie de haute valeur biologique qui permet d'aller plus loin dans les exigences de la gestion. Cette dernière nécessite une expertise pour attester de la valeur biologique élevée.

En fonction des données existantes sur la réserve, une visite de terrain en juin/juillet peut s'avérer nécessaire. Parlez-en aux agriculteurs intéressés dès maintenant!

Des mesures sont également intéressantes en bordure des réserves (zone tampon): installation en prairie de bande extensive, installation en culture de tournière enherbée ou de bandes de parcelles aménagées parfois intéressantes (zones refuges, source de nourriture, etc....).

Personne à contacter au sein de l'association : Marie Etienne 081/830.336.

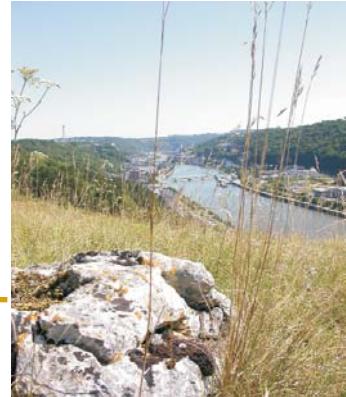
## ■ 1ère journée des bénévoles... cru 2006 !

C'est au **samedi 17 juin** qu'est fixée notre première rencontre de l'année ! Notre traditionnelle journée des bénévoles aura lieu ce printemps sur le site de **Devant Bouvignes (Dinant)** et c'est la Commission de gestion Haute Meuse qui nous y accueillera ! Au programme de la journée :

- Bilan de 3 années de travaux dans le cadre du projet Life " Haute Meuse "
- Suivi et gestion de nos pelouses calcaires
- Inauguration de la toute nouvelle bergerie de Devant Bouvignes
- Et sur le terrain, cours pratique sur la détermination de nos coccinelles et visite guidée de la réserve naturelle RNOB (30 ha)

Bloquez déjà cette date dans vos agendas ! Un programme détaillé sera disponible d'ici peu.  
Renseignements et réservation : Eric Leprince - 081/830 337 - eric.leprince@natagora.be)

Du dessus de la réserve de Devant-Bouvignes, vue plongeante sur Dinant et la vallée de la Meuse.  
Cliché Rudi Vanherck



## ■ Nouveaux projets

Depuis ce début d'année, notre association s'est engagée dans trois nouveaux ambitieux projets LIFE-Nature. Deux d'entre eux ont des objectifs similaires : le premier concerne le plateau de la Croix Scaille, le second le Plateau des Tailles, et dans les 2 cas notre ambition est d'y contribuer à la restauration de tourbières et vallées ardennaises. Elimination d'importantes surfaces de résineux (160 hectares en Croix Scaille, 200 ha sur le plateau des Tailles !), restauration du régime hydrique de zones sensibles (tourbières), étrépage de parcelles et travaux destinés à faciliter la mise en place d'une gestion récurrente seront notamment au programme. La création de réserves naturelles est également prévue (100 hec-

tares minimum) de même que la mise en place de dispositifs de suivi scientifique. Le troisième programme concerne 3 camps militaires (Marche, Elsenborn et Lagland) au sein desquels d'importants travaux de restauration seront organisés également (restauration de 380 hectares d'habitats naturels). Dans ce dernier projet, notre association se concentrera essentiellement sur le troisième camp (Lagland). Notons que ces programmes font l'objet de partenariats diversifiés : la Division Nature et Forêts, le CRNFB, la Défense Nationale, la commune de Gedinne, Ardenne & Gaume, la Société Bemelmans y seront en effet nos alliés !

## ■ Un réseau européen pour le grand butor

Suite à la réalisation du projet Life Nature "Actions pour l'avifaune des roselières de la Vallée de la Haine", Vincent Swinnen a eu la chance de représenter notre association lors d'une conférence internationale sur le grand butor. Cette manifestation rassemblait des spécialistes du grand butor de 11 pays ou régions d'Europe. Elle avait pour but de faire le bilan des connaissances actuelles sur le grand butor, mais aussi et surtout de proposer des recommandations à intégrer dans le futur manuel de protection de cette espèce. Suite aux travaux réalisés dans le cadre de notre projet Life, nous y avons réalisé une courte présentation de nos actions, qui paraîtra dans cet ouvrage. Une telle rencontre fut réellement très enrichissante, car elle permet de bénéficier de l'expérience très large et très concrète des participants, mais éga-

lement de se rendre compte de l'étendue et de la complexité des problématiques de protection de la nature à l'échelle européenne. Si ce sujet vous intéresse, toutes les présentations des participants, ainsi que les conclusions des différents groupes de travail et le sommaire provisoire du manuel sont accessibles sur le site anglais [www.bitterns.org](http://www.bitterns.org) (voir rubrique News et Life Co-op handbook).



Le grand butor, *Botaurus stellaris*.  
Extrait vidéo Eric Heymans

## ■ Protection de sites - Plans de gestion

Au début de cette année, de nouveaux dossiers d'agrément ont été introduits pour 6 réserves. Parmi celles-ci, le dossier de l'Île aux Corsaires, site calaminaire en plein cœur de Liège, a été préparé par le conservateur du site, Pascal Hauteclair, en collaboration avec la toute nouvelle Commission de Gestion de Liège. Les différentes réserves des marais de la Haute-Semois profitent du travail d'un autre bénévole, Patrick Verté, qui en termine en ce moment les plans de gestion... D'ici fin

2006-début 2007, une quinzaine d'autres dossiers seront préparés par l'équipe du Département Conservation. Ainsi, par exemple, des plans de gestion seront établis pour les "nouvelles" réserves de la Grande Honnelle, des Coteaux de Wespin, de Mandebras ou du Werelsbach. Les plans de gestion seront également revus pour des réserves plus "anciennes" comme les Prés de Grand Rieu, Lombich, Devant-Bouvignes, la Sûre ou Martine Clesse...

Lay-out : Réserves Naturelles-RNOB, impression : Imprimerie Fortemps - Liège

Cette feuille de contact est une publication du département Conservation de l'asbl Réserves Naturelles - Natagora  
Réserves Naturelles RNOB-Natagora, 3 rue du Wisconsin à 5000 Namur - tél : 081/830570 - fax: 081/830571  
@ : [info@natagora.be](mailto:info@natagora.be) - site internet : <http://www.natagora.be>